

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140717-2014_B311-DE
Date de télétransmission : 23/07/2014
Date de réception préfecture : 23/07/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 17 JUILLET 2014

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B311

OBJET : Développement économique et emploi - Emploi et formation - Attribution de subventions aux opérateurs œuvrant dans le champ de l'insertion et de l'emploi

Le 17 juillet 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle du Bois de l'Aune à Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 11 juillet 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puylobier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaucueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

CHARDON Robert, vice-président, Venelles, donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à MANCEL Joël – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à MARTIN Régis – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard

Excusé(e)s :

AMIEL Michel, vice-président, les Pennes-Mirabeau – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – LÉGIER Michel, membre du bureau, le Tholonet – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

05_3_02

SA

BUREAU DU 17 JUILLET 2014

Rapporteur : Michel BOULAN

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Emploi et formation

Objet: Attribution de subventions aux opérateurs œuvrant dans le champ de l'insertion et de l'emploi

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix, différentes associations développent des projets spécifiques dans le champ de l'insertion professionnelle et de l'emploi.

Au regard du projet proposé, les associations figurant dans le tableau ci-dessous, sollicitent la Communauté du Pays d'Aix pour des subventions à hauteur de **154.500€**.

Exposé des motifs :

L'action de la CPA, dans le domaine de l'emploi et de l'insertion s'inscrit dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.), reposant sur une programmation commune bâtie avec les services de l'Etat, de la Région et des Départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, sur les objectifs spécifiques de l'intervention du Fonds Social Européen (F.S.E.).

Cependant, l'action communautaire ne se réduit pas à cette programmation commune, dans la mesure où elle ne s'adresse qu'aux participants du PLIE. En effet, certaines actions ne pouvant être limitées à ce public uniquement, il apparaît nécessaire que chaque partenaire puisse mobiliser les outils qu'il a construits indépendamment du P.L.I.E.

Sa mise en œuvre relève donc de la seule décision de la CPA.

À ce titre, notre action se décline autour des quatre axes suivants:

- **Axe 1: Aide aux dispositifs institutionnalisés d'accueil, d'information et d'orientation des publics demandeurs d'emploi**
- **Axe 2: Aide aux dispositifs d'insertion par l'activité économique**
- **Axe 3: Aide aux dispositifs destinés à faciliter la mobilité des personnes en recherche d'emploi**
- **Axe 4: Aide aux dispositifs destinés à faciliter le rapprochement entre les offres des entreprises et les demandeurs d'emploi**

Le projet des associations est détaillé dans les fiches annexées à ce rapport.

Tableau récapitulatif des demandes de subvention 2014 faisant l'objet du présent rapport

N°GU	ASSOCIATION	ACTION SUBVENTIONNEE	SUBV° N-1	BUDGET GLOBAL ACTION	SUBV° SOLLICITEE	SUBV° PROPOSEE PAR LA COMMISSION	CONV OUI/ NON	
Axe 1 : Aide aux dispositifs institutionnalisés d'accueil, d'information et d'orientation des publics demandeurs d'emploi								
272	ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS MAGHRÉBINS DE FRANCE	Insertion sociale et Professionnelle	2.000	25.920	4.000	2.000	NON	
322	AC ! PAYS D'AIX	Actions de lutte contre le chômage et la précarité	5.000	7.400	7.000	5.000	NON	
1056	ACCÈS CONSEIL	Accueil accompagnement et suivi à la création d'entreprises	10.000	73.630	10.000	10.000	NON	
898	INITIATIVE EMPLOI CITOYEN	CV vidéo coaching	8.000	28.800	8.000	8.000	NON	
705	POMPIERS SANS FRONTIÈRES	Protection civile participative	10.000	46.700	15.000	10.000	NON	
Axe 2 : Aide aux dispositifs d'insertion par l'activité économique								
Axe 3 : Aide aux dispositifs destinés à faciliter la mobilité des personnes en recherche d'emploi								
1078	AUTO ÉCOLE STARTER	Starter pour l'Insertion sociale et professionnelle habitants CPA	12.000	51.000	22.500	12.000	NON	
Axe 4 : Aide aux dispositifs destinés à faciliter le rapprochement entre les offres des entreprises et les demandeurs d'emploi								
020	MOBILIS IN MOBILI	Création d'une agence de communication solidaire	-	324.010	30.000	15.000	OUI	
540	CBE SUD LUBERON	Animation territoriale du dialogue social territorial	7.000	52.000	10.000	7.000	NON	
642	LOGIS DES JEUNES	Animation Espace Emploi et Forum Emploi	10.000	22.000	10.000	10.000	NON	
848	CITE DES MÉTIERS	Animation des semaines sectorielles	38.000	76.000	38.000	15.000	NON	
TOTAL						154.500	94.000	

Visas:

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération N° 2014_A088 du 22 mai 2014 du Conseil Communautaire portant délégation d'attributions au Bureau et notamment celle d'approuver l'attribution des subventions aux associations et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150.000 € ;

VU l'avis de la Commission Développement Économique et Emploi du 01 juillet 2014.

Dispositif:

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement de subventions aux associations susmentionnées pour un montant total de **94.000 €** ;
- **APPROUVER** les termes de la convention d'objectifs à conclure avec l'association Mobilis in Mobili ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération et notamment la convention d'objectifs annexée ;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur la ligne 90-6574 (*service 8*) qui présente les disponibilités nécessaires ;

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS MAGHREBINS DE FRANCE (ATMF)
Insertion sociale et professionnelle

Président	Abdenaceur EK IDRISSE
Siège	AIX-EN-PROVENCE
Objet statutaire	Œuvrer pour une citoyenneté active et participative Défense et accès aux droits Combattre toutes formes de discrimination, d'exclusion Actions de proximité socioculturelles et de loisirs
Principales réalisations 2013	L'objectif principal de l'association ATMF est de favoriser et d'améliorer l'usage du français dans un cadre collectif extérieur au milieu familial, en vue de faciliter l'exercice de la vie sociale (transports, démarches administratives...) et l'accès aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle pour un public ayant des difficultés d'expression et de compréhension de la langue française et éloigné des dispositifs d'insertion, de l'emploi et des formations. Pour pallier ces difficultés et le manque d'autonomie sociale qui en résulte, l'ATMF a mis en place <u>différents ateliers</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Atelier de français (expression orale, compréhension de texte, écriture, lecture, culture générale), atelier d'écriture - Atelier informatique (saisie de texte, réalisation de CV, lettre de motivation, annonce, recherche d'emploi sur Internet..) - Groupe de parole : espace d'écoute, d'échange, d'information et d'orientation sur divers thèmes (citoyenneté, inter culturalité, environnement...) - Atelier couture et patchwork, atelier culinaire : espace d'échange et de valorisation du savoir-faire et des compétences - Sorties culturelles (expositions, musée, théâtre, cinéma), visite d'entreprises. 15 jeunes de moins de 26 ans dont la majorité de demandeurs d'emplois, 27 femmes (dont 10 bénéficiaires du RSA, 5 demandeurs d'emploi, 2 TH en recherche d'emploi) et 5 hommes ont été accueillis en 2013.
Objet de la demande de subvention 2014	Sur 2014, l'ATMF se propose de reconduire ces différents ateliers en orientant son action sur les objectifs suivants: L'amélioration de l'autonomie et de la confiance en soi, Meilleur contact avec le marché du travail, meilleure relation avec l'environnement social et culturel, Facilitation de l'accès à l'emploi et aux formations, Connaissance et utilisation des différents dispositifs d'insertion et Maîtrise de la langue française orale et écrite, en vue d'une insertion sociale et professionnelle réussie.
Autres partenaires	Etat, Région, Département
Montant budget	25.920 €
% subvention/budget	15.43 %
Montant demandé	4.000 €
Subvention N-1	2.000 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable pour 2.000 €

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	01/01/2014
Lieu(x) de réalisation	Centre d'activité le Pollux rue château de l'Horloge 13090 Aix en Provence
Contenus et objectifs de l'action	Insertion sociale et professionnelle
Public(s) ciblé(s)	Public en difficulté – Demandeurs d'emploi -
Nombre de participants / exposants	37
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Entrées payantes	oui non (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non (montant de l'inscription : .. 20 €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES

Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	975	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	975	-Adhésions	920
Services extérieurs	965	Subventions demandées :	
Documentation	435	Etat (à détailler)	
Entretien	350	ACSE.....	4 000
Assurances	180	Région (s)	4 000
Autres Services extérieurs	700	Département (s)	4 000
Honoraires	450	Commune (s)	
Publicité	250	CUCS.....	
Déplacements, missions		Communauté du Pays d'Aix	4 000
Charges de personnel	23 280	Organismes sociaux (à détailler)	
Salaires bruts	15 530	Fonds Européens	
Autres charges de personnel	7 020	Emplois Aidés (ex CNASEA)	9 000
Formations	730	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	25 920	TOTAL PRODUITS :	25 920

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolet
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :-

La subvention demandée à la CPA de 4 000 € représente 15.43 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... Aix en Provence..... Cachet de l'Association :
 Le 22/11 / 2013

A.T.M.F Association de Travailleurs Maghrébins de France 27 rue F. de Gaulle 13100 AIX-EN-PROVENCE Tél./Fax 0442930426 / 0952700962 Email : atmf13@hotmail.fr

AC ! PAYS D'AIX
Lutte contre le chômage, la précarité et les exclusions

Président	Joël CHARTON
Siège	AIX-EN-PROVENCE
Objet statutaire	Lutter contre le chômage, la précarité et toutes formes d'exclusion
Principales réalisations 2013	<p>Face aux différents types d'exclusion que rencontrent ses adhérents et à la désocialisation et à la précarité qui en résultent, l'association AC Pays d'Aix continue à accueillir et soutenir les personnes en recherche d'emploi. Elle maintient ses efforts pour recevoir et conseiller les précaires et les exclus sociaux. Elle offre son réservoir de compétences et ses outils aux exclus de l'informatique.</p> <p>Pour ce faire, elle a proposé en 2013 différents services aux personnes les plus démunies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un univers de rencontre pour créer des liens, partager des idées, retrouver une trace professionnelle. - Aide à l'emploi avec la possibilité offerte aux adhérents de s'ouvrir aux nouvelles technologies d'information et de communication. - Aide à l'emploi avec le soutien à l'identité professionnelle et à la continuité de la marche à l'emploi (aide à la rédaction de CV et lettre de motivations) - Orientation, selon les problématiques rencontrées, vers différents services (CCAS, état-civil, bailleurs sociaux, associations caritatives, SAO, foyers d'hébergement...) et vers les structures de l'emploi et de la formation et les agences d'intérim. - Accompagnement social : accompagnement personnalisé et individuel dans les démarches administratives - Initiation aux NTIC : apprentissage de l'outil informatique (bureautique, navigation sur Internet pour l'accès aux informations et dispositifs facilitant leurs démarches quotidiennes en matière d'emploi, de santé, de logement, d'aide sociale).
Objet de la demande de subvention 2014	AC Pays d'Aix se propose de reconduire les actions en matière d'accueil et de soutien aux personnes en recherche d'emploi.
Autres partenaires	Néant
Montant budget	7.400 €
% subvention/budget	94.6 %
Montant demandé	7.000 €
Subvention N-1	5.000 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable pour reconduction 5.000 €

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Janvier 2014	
Lieu(x) de réalisation	Aix en Pays d'Aix	
Contenus et objectifs de l'action	Une espace d'action pour l'insertion et l'emploi	
Public(s) ciblé(s)	Chômeurs, jeunes, seniors et sdf	
Nombre de participants / exposants	~ 30	
Nombre de spectateurs / visiteurs		
Durée de l'action	11 Jours	
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée€)	
Inscriptions payantes	Adhérents oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : 20..... €)	

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	331	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	303	Cotisations	400
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	110	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	7000
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	500	Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	1350	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel	1806		
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	7400	TOTAL PRODUITS :	7400

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		Total des contributions volontaires	

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 3000.....€ représente94..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix en Pce
 Le 20/11/2013
 Cachet de l'Association :

Association AC / AIX
 13, Rue des Muletiers
 13100 AIX en PROVENCE
 SIRET 443 943 240 00019

ACCES CONSEIL
Accueil, accompagnement et suivi de la création d'entreprises

Président	Patrick TORRE
Siège	Marseille
Objet statutaire	Accueil, accompagnement et suivi des porteurs de projet de création d'entreprise
Principales réalisations 2013	<p>L'action 2013, menée en collaboration avec le centre associé de la Cité des Métiers, a été de co-construire une offre d'information et de sensibilisation sur le parcours de la création d'entreprise et sur des thématiques spécifiques telles que le développement durable, le service à la personne, l'économie sociale et solidaire.</p> <p>En 2013, plus de 425 personnes avaient été accueillies sur les permanences en Pays d'Aix avec à la clé, 163 accompagnements à la création et au final 29 créations d'entreprises sur notre territoire.</p>
Objet de la demande de subvention 2014	<p>Accès Conseil propose de poursuivre son travail sur le territoire de la CPA en partenariat avec le Centre associé de la Cité de Métiers suivant 3 axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Actions d'animation auprès des acteurs de proximité 2. Sensibilisations à destination des publics de la cité des métiers 3. Découverte et sensibilisation des jeunes sur l'envie d'entreprendre <p>Ces actions se dérouleront à travers l'organisation de réunions pour les porteurs de projet, de permanence au centre associé de la cité des métiers et d'ateliers thématiques. Les partenaires comme les accompagnateurs du PLIE ou les conseillers Mission Locale feront également l'objet d'une sensibilisation.</p> <p>La structure prévoit aussi d'intensifier son action sur la ville de Vitrolles à travers des permanences régulières.</p> <p>Les objectifs quantitatifs concernent l'animation d'une quinzaine de réunions thématiques et la sensibilisation d'environ 250 porteurs de projets (dont 50 accueils individualisés).</p>
Autres partenaires	Etat, Région, Département
Montant budget	73.630 €
% subvention/budget	13.58%
Montant demandé	10.000 €
Subvention N-1	10.000 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	1er janvier 2014
Lieu(x) de réalisation	Communauté du Pays d'Arx
Contenus et objectifs de l'action	Accompagnement et suivi de la location d'antiquaires
Public(s) ciblé(s)	transporteurs de projets de création d'entreprise
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

Arx en Provence

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	980	Ressources propres	
Achats	280	Vente	47 900
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	700	Cotisations	
Services extérieurs	19 280	Subventions demandées :	
Locations	18 800	Etat (à détailler)	
Entretien	320	Région (s)	9 200
Assurances	160	Departement (s)	1 940
Autres Services extérieurs	2 100	Commune (s)	
Honoraires	1 300	Communauté du Pays d'Arx	10 000
Publicité	200	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	600	Fonds Européens	
Charges de personnel	39 261	Emplois Aïdés (ex CNASEA)	1 990
Salaires bruts	27 100	Autres recettes attendues (à détailler)	3 000
Autres charges de personnel + taxes sur salaires + charges sociales et médecine	12 362		
Autres frais généraux	11 809		
TOTAL CHARGES :	73 630	TOTAL PRODUITS :	73 630

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

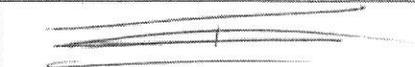
Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 10 000 € représente 13,58 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Marseille
 Le 28 / 11 / 2013

Cachet de l'Association


 ACTIPOLE 12
 7, rue Gaston de Flotte
 13012 MARSEILLE
 Tél (33) 04 91 90 89 66
 Fax (33) 04 91 96 57 02



**INITIATIVE EMPLOI CITOYEN
CV VIDÉO COACHING**

Président	SORF Nabil
Siège	Aix en Provence
Objet statutaire	Accompagnement vers l'emploi pour les personnes en difficulté, en facilitant les liens entre les personnes en insertion et les acteurs de l'emploi.
Principales réalisations 2013	En 2013 l'action CV Vidéo Coaching a permis la prise en charge de 41 demandeurs d'emploi dans le dispositif et réalisé au total 28 séances de tournage qui ont débouché sur la mise en œuvre de 32 CV vidéo et 25 ateliers de coaching.
Objet de la demande de subvention 2014	<p>Les objectifs déterminés pour l'action CV vidéo/coaching en 2014 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aider les candidats à créer des CV vidéo sur format court, pour leur permettre de se présenter et d'attirer la curiosité. ○ Organiser des séances de coaching avant les tournages. ○ Lutter contre les préjugés grâce à un travail vidéo pour assumer ses différences et faciliter la transparence avec les acteurs de l'emploi.
Autres partenaires	Etat, Région, Département, Commune d'Aix en Provence
Montant budget	28.800 €
% subvention/budget	27.78 %
Montant demandé	8.000 €
Subvention N-1	8.000 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable

POMPIERS SANS FRONTIERES
« Insertion citoyenne des jeunes par la protection civile participative »

Président	Philippe TRUZE
Siège	AIX EN PROVENCE
Objet statutaire	Développement des systèmes de Protection civile des pays émergents, transfert de savoir et de savoir faire au bénéfice des acteurs de la protection civile et de la société civile, prévention et préparation aux catastrophes (naturelles et anthropiques); intervention d'urgence en cas de crises humanitaires et de catastrophes naturelles.
Principales réalisations 2013	<p>Pompiers sans frontières a mis en œuvre en étroite collaboration avec le Centre Socioculturel Aix Nord, un projet pilote à destination des populations du quartier d'Aix Nord et particulièrement des jeunes et des jeunes adultes de la cité BEISSON située en zone CUCS et de la cité voisine de SAINT EUTROPE.</p> <p>Ce projet associait trois thématiques transversales et complémentaires, à savoir, le développement de postures citoyennes, à travers des activités de protection civile participatives agissant sur la prévention de la délinquance, la recherche de l'organisation communautaire et de la cohésion sociale et la construction de parcours professionnels pour les jeunes de 16/25 ans intéressés par les métiers de la protection civile en les préparant et en les orientant vers des formations qualifiantes et surtout diplômantes dans ce secteur d'activité.</p>
Objet de la demande de subvention 2014	<p>PSF souhaite pérenniser son action et prévoit de favoriser la citoyenneté, l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes en les insérant dans des dispositifs de protection civile participative.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la protection civile participative et du service civique pour 400 jeunes à Aix en Provence et 150 à Vitrolles - Développement des postures citoyennes et construction de projet professionnel en lien avec la protection civile, la santé et le service à la personne, pour 10 jeunes.
Autres partenaires	Etat, Conseil Régional PACA, CG 13, commune d'Aix-en-Provence
Montant budget	46.700 €
% subvention/budget	21.41 %
Montant demandé	15.000 €
Subvention N-1	10.000 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable pour 10.000 €

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Fevrier 2014
Lieu(x) de réalisation	Aix en Provence et Villavieilles
Contenus et objectifs de l'action	Initiation Professionnelle des Jeunes
Public(s) cibie(s)	Jeunes 15 - 25 ans
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	12 mois
Entrées payantes	oui non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée€)
Inscriptions payantes	oui non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	3 500	Vente	2 500
Prestations de services	1 000	Autres produits	
Matières et fournitures	9 000	Cotisations	500
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	1 200	Etat (à détailler)	
Entretien	2 500	Région (s) PACA	10 000
Assurances	1 000	Departement (s) 13	5 000
Autres Services extérieurs		Commune (s) Aix en Provence	5 000
Honoraires	500	Communauté du Pays d'Aix	15 000
Publicité	1 000	insertion pro	
Déplacements, missions	2 500	Organismes sociaux (à détailler)	3 000
Charges de personnel		ASP	
Salaire brut	16 000	Fonds Européens	
Autres charges de personnel	4 000	Emplois Aides (ex CNASEA)	5 700
Autres frais généraux	4 500	Autres recettes attendues (à détailler)	
TOTAL CHARGES :	46 700	TOTAL PRODUITS :	46 700

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires
19 000	15 000
15 000	12 000
27 000	27 000

Obligatoire :
 La subvention demandée à la CPA de 15.000€ représente ...3.1... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix en Provence le 28/11/2013
 cachet de l'Association :


 Serge MONTANOS
 Directeur Général


 12, rue Charlon Rieu 13050 Aix en Provence
 Groupe scolaire Joseph d'Arbaud
 Tel : 04 42 91 47 22
 contact@pompiers-sans-frontieres.org
 www.pompiers-sans-frontieres.org

N° GU : 2014-1078	Axe N° 3	Fiche N°06
AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE STARTER « Starter pour l'insertion sociale et professionnelle »		

Président	Corinne DOSSETTO
Siège	AIX-EN-PROVENCE
Objet statutaire	<p>S'adresser exclusivement à des personnes relevant des dispositifs d'insertion, de situation de marginalité ou de grandes difficultés sociales, soit d'une prise en charge au titre de l'aide sociale</p> <p>Au-delà du simple apprentissage de la conduite routière, l'éducation, la formation et le perfectionnement des citoyens usagers de la route, l'association a aussi pour objectif de dispenser des prestations de sécurité routière et de réduire l'ensemble des freins individuels de ses bénéficiaires, afin de les faire accéder au permis de conduire B</p>
Principales réalisations 2013	<p>Initiée en 2012 cette action a permis en 2013 à 5 personnes de d'accéder aux cours de code (36 personnes l'ont obtenu à ce jour) puis aux cours de conduite (6 personnes ayant obtenu leur permis à l'issue de cette formation mais beaucoup sont prêts en attente de l'examen) . Les autres personnes n'ayant pas encore obtenu le diplôme ont la possibilité de poursuivre leur formation jusqu'à obtention. 3 abandons seulement.</p>
Objet de la demande de subvention 2014	<p>Pour 2014 l'auto-école sociale STARTER se propose de permettre à 30 personnes éloignées de l'emploi et/ou en rupture avec le monde du travail et/ou à des personnes vulnérables, résidant de la CPA et plus particulièrement dans les quartiers identifiés par la Politique de la Ville comme prioritaires d'obtenir le permis de conduire B.</p> <p>Les objectifs opérationnels sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Repérer pour les réduire les freins liés à la mobilité et à l'absence de permis de conduire <input type="checkbox"/> Mettre en œuvre une pédagogie visant à éviter les décrochages de l'apprentissage du code de la route ou de la conduite fréquents en auto-école classique <input type="checkbox"/> Accompagner ces personnes jusqu'à l'obtention du permis avec un accent fort apporté à la sécurité routière et à la conduite citoyenne <input type="checkbox"/> Permettre ainsi l'intégration sociale et faciliter l'accès à l'emploi en optimisant l'employabilité des participants <p>Stages intensifs de code de la route personnalisés en collectif (3j/semaine pendant 9 semaines)</p> <p>Session de sensibilisation à la sécurité routière</p> <p>35 h de cours de conduite au lieu des 20 h prévues dans les auto-écoles classiques.</p>
Autres partenaires	Etat, Commune (CUCS)
Montant budget	51.000 €
% subvention/budget	18.91 %
Montant demandé	22.500 €
Subvention N-1	12.000 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable pour 12.000 €

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014

Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2 sessions : démarrage 31/03/2014 et 01/09/2014
Lieu(x) de réalisation	Auto Ecole STARTER à Jas de Bouffan _ Aix en Provence
Contenus et objectifs de l'action	Apprentissage de la conduite routière pour 30 personnes relevant des dispositifs d'insertion
Public(s) ciblé(s) :	2 groupes de 15 adultes habitants les communes de la CPA et orienté par des partenaires sociaux
Nombre de participants / exposants	30
Nombre de spectateurs / visiteurs	/
Durée de l'action	4 mois minimum / 12 mois maximum
Entrées payantes	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (montant de l'inscription : 200 €) (participation par bénéficiaire)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	685	Autres produits	
Matières et fournitures	300	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	3600	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	300	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
		CUCS.....	22500
Honoraires	1341	Communauté du Pays d'Aix	22500
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel	13912	Fonds Européens	
Salaires bruts	20866	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux : TVA	9996	Participation des 30 bénéficiaires	6000
TOTAL CHARGES :	51000	TOTAL PRODUITS :	51000

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		Total des contributions volontaires	

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 22500€ représente 44% du total des produits hors contributions volontaires.
(Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix en Provence
Le 10/01/2014

Cachet de l'Association :



Auto école associative
STATER
Rue Charlon Rieu - Jas de Bouffan
13090 AIX-EN-PROVENCE
Agr. 4110130 0020
Siret : 530 956 291 00013

N° G.U: 2014-00020	Axe N°4	Fiche N° 7
MOBILIS IN MOBILI Agence de communication solidaire Aide au démarrage		

Président	Jean-Philippe VACHIN
Siège	Le Nautilus - 16 rue Jules Verne – 13390 AIX-EN-PROVENCE
Objet statutaire	Promotion de l'intelligence économique et de l'innovation sociale ; Gestion et l'accompagnement des structures relevant de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Insertion par l'Activité Économique ;
Principales réalisations 2013	Nouvelle action
Objet de la demande de subvention 2014	<p>L'association MOBILIS IN MOBILI souhaite créer une agence de communication solidaire et sociale à dimension multiple. Cela concerne le design, le graphisme, la communication écrite, relation presse, call center</p> <p>L'objectif est de répondre à un besoin d'outils et de moyens de communication à destination des structures de l'Économie sociale et solidaire qui ne disposent ni de temps, ni de compétences et ni de budget pour mettre en place un plan de communication.</p> <p>Cette agence a pour vocation de créer des emplois pour les jeunes dans les domaines de la communication écrite, verbale, comportementale et visuelle, À travers cette agence, seront créés 10 emplois pour un public jeune en précarité, embauchés sous la forme du contrat d'avenir, disposant de moyens de formation adaptés aux différents postes ouverts au sein de l'agence. La formation est assurée par l'organisme Point Virgule formation, dans le cadre législatif des contrats d'avenir.</p> <p>En année pleine, ce seront 10 contrats d'avenir, répartis en deux équipes tournantes sous la forme d'un atelier de création de communication écrite et visuelle et un autre atelier sous la forme de communication verbale. L'opérateur s'engage à déployer l'action au bénéfice de 10 personnes engagées en contrat d'avenir.</p>
Autres partenaires	Région, Département, Commune d'Aix en Provence
Montant budget	324.010€
% subvention/budget	4,62 %
Montant demandé	30.000€
Subvention N-1	Sans objet
Avis du service Commentaire:	Avis favorable pour une aide au démarrage de 15 .000€ Action inscrite dans le cadre du CUCS Ville D'Aix

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	
Lieu(x) de réalisation	
Contenus et objectifs de l'action	
Public(s) ciblé(s)	
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	5 390	Ressources propres	19 875
Achats	1 800	Vente	7 500
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	3 590	Cotisations	12 375
Services extérieurs	38 952	Subventions demandées :	304 135
Locations	34 952	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	40 000
Assurances	4 000	Département (s)	20 000
Autres Services extérieurs	13 342	Commune (s)	
Honoraires + Pers. détaché	9 342	Communauté du Pays d'Aix	30 000
Publicité Affranchissement	1 500	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	2 500	
Charges de personnel	262 526	Fonds Européens	
Salaires bruts	219 390	Emplois Aïdés (ex CNASEA)	131 297
Autres charges de personnel	43 136	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	3 800	marché public	2 500
		mécénat	80 338
TOTAL CHARGES :	324 010	TOTAL PRODUITS :	324 010

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévoles
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 30.000...€ représente ...9..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le 18/09/13

Le président

Cachet de l'Association :

MOBILIS IN MOBILI

Le Nautilus - 16 rue Jules Verne
 13090 AIX-EN-PROVENCE

Tél. 04 42 52 71 10 - Fax 04 42 20 40 93
 SIRET 521 862 417 00016 APE 9499Z

g. Rain
g. Rain

CONVENTION N° 2014/31

**ACTION:
« Aide au démarrage
Agence de Communication solidaire »**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'E.P.C.I. **LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX**
Direction de l'Insertion et de l'Emploi
CS 40868
13626 AIX-EN-PROVENCE cedex 1

Représentée par **Monsieur Michel BOULAN, Vice-Président de Commission Délégué à l'Emploi et à la Formation**

Ci-après désignée **«la C.P.A.»**

ET

L'association **MOBILIS IN MOBILI**
sise **Le Nautilus - 16 rue Jules Verne**
13090 AIX-EN-PROVENCE

représentée par **Monsieur Jean-Philippe VACHIN, en qualité de Président**

ci-après désignée **«l'opérateur»**

VU l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 juillet 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU le décret n° 2001-41 du 12 janvier 2001 fixant le montant en euros de la subvention reçue à partir duquel les associations sont soumises à certaines obligations,

VU le décret 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321,

VU la demande de subvention de l'opérateur enregistrée sous le n° 2014-20 en date du 19 novembre 2013,

VU la délibération du Bureau de la Communauté du Pays d'Aix n° 2014-XXXX du 17 juillet 2014 autorisant le versement de la subvention attribuée à l'opérateur pour la réalisation de l'action faisant l'objet de la présente convention.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir la nature et le coût de l'action à réaliser dans le cadre de l'Aide au démarrage de l'agence de communication solidaire et les modalités de la participation de la C.P.A. à ce projet.

ARTICLE 2 : CONTENU DE L'ACTION

L'agence de communication solidaire et sociale présente une dimension multiple. Cela concerne le design, le graphisme, la communication écrite, relation presse, call center

L'objectif est de répondre à un besoin d'outils et de moyens de communication à destination des structures de l'Économie sociale et solidaire qui ne disposent ni de temps, ni de compétences et ni de budget pour mettre en place un plan de communication.

Cette agence a pour vocation de créer des emplois pour les jeunes dans les domaines de la communication écrite, verbale, comportementale et visuelle, À travers cette agence, seront créés 10 emplois pour un public jeune en précarité, embauchés sous la forme du contrat d'avenir, disposant de moyens de formation adaptés aux différents postes ouverts au sein de l'agence. La formation est assurée par l'organisme Point Virgule formation, dans le cadre législatif des contrats d'avenir.

En année pleine, ce seront 10 contrats d'avenir, répartis en deux équipes tournantes sous la forme d'un atelier de création de communication écrite et visuelle et un autre atelier sous la forme de communication verbale. L'opérateur s'engage à déployer l'action au bénéfice de 10 personnes engagées en contrat d'avenir.

ARTICLE 3 : COUT DE L'ACTION ET PARTICIPATION DE LA C.P.A.

Le coût total prévisionnel éligible du projet objet de l'article 1 est d'un montant de 324 010 € au titre de l'année 2014.

La participation de la Communauté du Pays d'Aix est d'un montant maximal de 15 000 €, soit 4,62 % du coût total prévisionnel.

Ce montant est prévisionnel dans la mesure où il peut varier en fonction des réalisations :

- Si le montant des dépenses afférentes à l'action conventionnée est supérieur au montant prévisionnel, la participation de la CPA ne sera pas réévaluée.
- A contrario, s'il est inférieur au montant prévisionnel, la participation de la CPA sera recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles.

ARTICLE 4 : MODALITES DE PAIEMENT

La participation de la Communauté du Pays d'Aix fera l'objet de deux versements :

- **Un acompte de 70 %** du montant prévisionnel de la subvention, après le vote de la délibération y afférente par le Bureau Communautaire du Pays d'Aix et la signature de la présente convention ;
- **Le solde** après production au plus tard le 31 mars 2015 :
 - du compte de résultat final de l'action, signé et certifié par le Président et le Trésorier de l'association. Ce compte de résultat sera établi dans la même forme que le budget prévisionnel de l'action. Il prendra en compte les ressources et les dépenses réelles afférentes à cette seule opération.
 - d'un bilan qualitatif et quantitatif de l'action conventionnée, à savoir, les moyens mis en place pour développer les axes d'intervention inscrits dans l'article 2.
 - des derniers bilans et compte de résultat connus de l'association certifiés par un commissaire aux comptes ou un expert comptable.

Le paiement du solde ne pourra être effectué qu'après acceptation de ces documents par la Direction de l'Insertion et de l'Emploi, laquelle vérifiera notamment que les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette action ont bien été intégralement mobilisés pour cette dernière par l'opérateur.

Les versements seront effectués sur le compte n° 42559/00038/41020015321/47 ouvert auprès du CREDIT CCOPERATIF par l'opérateur.

ARTICLE 5 : CONTROLE ET SUIVI

Trois mois au plus tard après l'échéance de la convention, l'opérateur s'engage à produire un bilan financier, qualitatif et quantitatif, attestant notamment la réalisation du plan de financement.

Si ce bilan final de l'action fait apparaître un trop-perçu de la CPA au regard des dépenses totales réalisées et du plan de financement, un titre de perception sera émis à l'encontre de l'opérateur pour le reversement des sommes indûment perçues.

Il devra produire sur simple demande, tout document justificatif des coûts réels encourus et effectivement payés, ainsi que tout document nécessaire au suivi et à l'évaluation de l'action conventionnée.

ARTICLE 6 : PUBLICITE - COMMUNICATION

L'opérateur s'engage à indiquer à tous les participants et au public concerné la participation de la C.P.A.

S'il est amené à conclure d'autres conventions pour la réalisation du projet cofinancé, il veillera à en informer tous les intervenants dans le processus de réalisation du projet (sous-traitants, bénéficiaires ultimes...).

- Toute publication ou communication relative au projet financé devra faire mention du concours de la C.P.A.,
- L'opérateur s'engage à faire figurer le logo de la CPA sur l'ensemble des documents d'édition, dans le respect de la charte graphique de la CPA,
- Tout document d'édition sur lequel figure le logo de la CPA devra faire l'objet d'un «bon à tirer» validé par la Direction de l'Insertion et de l'Emploi, avant impression,
- Toute demande d'éditorial du Président de la Communauté du Pays d'Aix devra être transmise au minimum quinze jours à l'avance,
- La charte graphique est disponible auprès de la Direction de la Communication de la CPA (Voir informations sur le site WEB de la CPA ou Tél. 04.42.93.85.54.).

ARTICLE 7 : REVERSEMENT, RESILIATION ET LITIGES

En cas de non-respect des clauses de la présente convention et en particulier de la non-exécution totale ou partielle de l'opération, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet de la présente convention ou de refus par l'opérateur de se soumettre aux contrôles, le versement de l'aide sera interrompu et le remboursement partiel ou total des sommes versées exigé.

Le remboursement des sommes versées sera notamment exigé, si les documents listés à l'article 4 ne sont pas produits **trois mois au plus tard après l'échéance de la convention**, ou s'il s'avère après un contrôle d'une instance communautaire, que les pièces justificatives produites par l'opérateur sont non fondées.

L'opérateur qui souhaite abandonner son projet peut demander la résiliation de la convention. Il s'engage à procéder au reversement des sommes indûment perçues dans les plus brefs délais et au plus tard dans le mois qui suit la réception du titre de perception.

ARTICLE 8 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2014 et se termine le 31 décembre 2014.

Fait à Aix-en-Provence, le
en deux exemplaires originaux.

En vertu de la délibération
N° 2014-Bxxx du 17 juillet 2014

L'opérateur
(cachet et signature)

Michel BOULAN,
Vice-président de Commission
Délégué à l'Emploi et à la Formation
(cachet et signature)

COMITE DE BASSIN D'EMPLOI DU SUD LUBERON
Animation du dialogue territorial local et développement de l'emploi

Président	Patrick MIGUET
Siège	PERTUIS
Objet statutaire	Susciter et soutenir toutes les initiatives locales en faveur de l'emploi (économiques, sociales, publiques, privées) sur les cantons de Cadenet et de Pertuis
Principales réalisations 2013	<p>Soutien à l'économie sociale et solidaire : mise en réseau d'acteurs sur le territoire, professionnalisation des acteurs du territoire, actions de soutien à l'émergence de projets</p> <p>Animation du dialogue social territorial : participation aux politiques territoriales et aux réseaux en faveur de l'emploi, travail partenarial avec les CCAS, CMS, Pôle ARGOS, et le PLIE du Pays d'Aix,</p> <p>Organisation de forums emplois généralistes et thématiques : « services à la personne », « métiers verts », « hôtellerie restauration »</p> <p>Action de sensibilisation sur le statut d'auto-entrepreneurs</p> <p>Actions ciblées sur les secteurs en développement (promotion du dispositif national sur les services à la personne) et sur le développement durable</p>
Objet de la demande de subvention 2014	<p>Poursuivre et accentuer les actions préalablement engagées, autour de 2 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'emploi avec l'organisation de colloques et tables rondes : « Economie circulaire » « économie de fonctionnalité » et « économie collaborative », les métiers du tourisme défis et enjeux - Les forums pour l'emploi destinés à favoriser les mises en relation entre demandeurs d'emploi et entreprises, l'alternance et la formation qualifiante, hôtellerie restauration, Service à la personne, BTP, industrie et intérim.
Autres partenaires	Etat, Région, Département de Vaucluse, Communes et Fonds Européens
Montant budget	52.000 €
% subvention/budget	13.46 %
Montant demandé	10.000 €
Subvention N-1	7.000 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014

Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Janvier 2014
Lieu(x) de réalisation	Canton de Cadenet et de Pertuis et Communes du Val de Durance
Contenus et objectifs de l'action	Action pour l'emploi et l'insertion - Animation du Dialogue Social Territorial Elargi
Public(s) ciblé(s)	Tout public – Principalement DE et bénéficiaires des minimas
Nombre de participants / exposants	Tout public – Principalement DE et bénéficiaires des minimas
Nombre de spectateurs / visiteurs	Tout public – Principalement DE et bénéficiaires des minimas
Durée de l'action	Toute l'année 2014
Entrées payantes	non (montant de l'entrée€)
Inscriptions payantes	non (montant de l'inscription €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES

Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	600	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs	6 200	Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	6 000
Entretien		Région (s)	22 000
Assurances		Département (84)	12 000
Autres Services extérieurs	3 500	Commune (s)	2 000
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	10 000
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel	40 400	Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aides (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	1 300		
TOTAL CHARGES :	52 000	TOTAL PRODUITS :	52 000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de **10 000**.....€ représente **19**..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Pertuis..... Cachet de l'Association
 Le 14 / 11 / 2014 **Patrick MIGUET**
 Président
 du Comité de Bassin d'Emploi
 du Sud Luberon

**Comité de Bassin d'Emploi
 du Sud Luberon**
 180, rue Philippe de Girard
 84120 PERTUIS
 Tél. 04 90 79 53 30 - Fax 04 90 09 69 01
 N° Siret 326 676 806 00069

N° GU : 2014-642	Axe N° 4	Fiche N°09
LOGIS DES JEUNES Espace Emploi - Forum Emploi		

Président	Jean-Claude SOBRERO
Siège	VITROLLES
Objet statutaire	Promouvoir et gérer toutes réalisations se proposant d'accueillir, de loger les jeunes en insertion socioprofessionnelle de 16 à 30 ans. Outre l'hébergement, l'association s'attache à développer toutes actions éducatives et socioculturelles visant à favoriser la formation professionnelle, la promotion et l'insertion sociale et l'accès au logement autonome des résidents.
Principales réalisations 2013	Accompagnement social des résidents Animation du Bureau Information Jeunesse mettant à disposition de la documentation sur les formations, l'emploi, le logement, les loisirs et la culture., ainsi qu'un espace multimédia agréé ERIC et Point CV proposant des ateliers informatiques Animation d'un Point Info Logement permettant d'obtenir des renseignements techniques + animation d'ateliers à destination des jeunes en recherche active d'un logement Organisation d'un forum emploi en mars/avril 2013. Animation de l'Espace Emploi
Objet de la demande de subvention 2014	En accès gratuit et illimité aux personnes de 16 à 30 ans désireuses d'entreprendre des démarches emploi, le Logis des Jeunes anime un espace dédié à l'emploi, qui propose : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des ateliers mensuels de recherche d'emploi et des rencontres entreprises/jeunes, en partenariat avec la Mission Locale Est Etang de Berre ➤ Une consultation des sites Internet dédiés à l'emploi avec la possibilité de faire son inscription sur le Pôle Emploi ➤ La création de son espace emploi permettant de mémoriser et de gérer les offres d'emploi, de postuler en ligne, de déposer des CV ➤ La création de CV et de lettres de motivation ➤ La prise de contact par téléphone avec les employeurs avec le soutien de l'animateur Pour la douzième année, le Logis des Jeunes organise un forum emploi au printemps 2014
Autres partenaires	DÉPARTEMENT, COMMUNE DE VITROLLES
Montant budget	22.000 €
% subvention/budget	45.45 %
Montant demandé	10.000 €
Subvention N-1	10.000 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Avril 2013
Lieu(x) de réalisation	Vitrolles
Contenus et objectifs de l'action	Favoriser l'emploi des jeunes de moins de 30 ans
Public(s) ciblé(s)	Jeunes de moins de 30 ans domiciliés sur la CPA
Nombre de participants / exposants	30 entreprises
Nombre de spectateurs / visiteurs	400
Durée de l'action	400
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	1 200 €	Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	300	Autres produits	
Matières et fournitures	900	Cotisations	
Services extérieurs	8 900 €	Subventions demandées :	22 000 €
Locations	6 880	Etat (à détailler)	
Entretien Sous trait.+Crédit bail + Document.	2 020	Région (s)	
Assurances		Département (s) CONSEIL GENERAL	7 000
Autres Services extérieurs	2 000 €	Commune (s) VILLE DE VITROLLES	5 000
Honoraires Frais postaux & télécomm.	600	Communauté du Pays d'Aix	10 000
Publicité	600	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	800	Fonds Européens	
Charges de personnel	9 900 €	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	6 200	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel	3 700		
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	22 000 €	TOTAL PRODUITS :	22 000 €

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 10 000 € représente 45 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Vitrolles
Le 14 / 11 / 2013

Cachet de l'Association :

ASSOCIATION "LOGIS DES JEUNES"
ESPACE du LIQRAT I
2, Avenue Denis Padooussi
13127 VITROLLES
☎ 42 75 00 60
SIRET 548 086 393 00013 - APE 552 F

N° G.U : 2014-848	Axe N° 4	Fiche N°10
CITE DES METIERS DE MARSEILLE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR Animation territoriale en Pays d'Aix		
Président	Jacques SANFILIPPO	
Siège	MARSEILLE	
Objet statutaire	Informier et conseiller tous les publics y compris les entreprises dans le domaine de l'emploi, de la formation, de l'insertion, des métiers et leur environnement socioprofessionnel dans un esprit d'égalité des chances.	
Principales réalisations 2012	<p>Depuis 2006, et avec le soutien de la CPA, la Cité des Métiers s'est implantée à Aix-en-Provence et propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un centre ressource documentaire (plus de 100 ouvrages, 560 Dossiers Métiers) et multimédia (500 Vidéos métiers, logiciel de rédaction CV, logiciels d'aide à l'élaboration d'un choix professionnel), - un cyber espace en libre accès, - une programmation d'événements sur la découverte et l'information concernant les métiers, la formation, l'emploi et la création d'activités. <p>En 2013, 6 semaines sectorielles ont été organisées sur le territoire et ont rassemblé plus de 1.000 personnes sur les thématiques suivantes : Transport et logistiques, Hôtellerie/restauration/ Tourisme, Développement durable, Propreté et services associés ; Industrie, Services à la personne.</p>	
Objet de la demande de subvention 2014	<p>En 2014, la Cité des Métiers PACA, accompagnera le Centre Associé de la Communauté du Pays d'Aix pour organiser un Forum Emploi Senior (45ans et +) et la semaine de la Mixité (sous réserve que ce projet soit confirmé au niveau régional).</p> <p>L'équipe du Centre Associé de la CPA conserve l'organisation des Résonances, en particulier celles des 2 Semaines « Métiers en PACA » de cette fin d'année (Transport/Logistique et Services à la Personne) ; par ailleurs, l'équipe marseillaise reste en soutien, comme pour chaque Centre Associé (mise en relation, conseils en matière d'ingénierie, ...).</p>	
Autres partenaires	Etat, Région	
Montant budget	76.000 €	
% subvention/budget	50 %	
Montant demandé	38.000 €	
Subvention N-1	38.000 €	
Avis du service Commentaire :	Avis favorable pour 15.000 €	

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	
Lieu(x) de réalisation	
Contenus et objectifs de l'action	
Public(s) ciblé(s)	
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	9 000	Vente	
Prestations de services	10 000	Autres produits	
Matières et fournitures	8 000	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	CPER 2007-2013 19 000
Entretien		Région (s)	PACA 19 000
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	38 000
Publicité	8 000	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	8 000	Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aides (ex CNASEA)	
Salaires bruts	21 760	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel	12 240		
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	76 000	TOTAL PRODUITS :	76 000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 38 000 € représente 50 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Marseille
 Le 28/11/2013

Cachet de l'Association :



OBJET : Développement économique et emploi - Emploi et formation - Attribution de subventions aux opérateurs œuvrant dans le champ de l'insertion et de l'emploi

VU la délibération n° 2014_A088 du 22 mai 2014 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

22 JUL. 2014